

# Championnat Régional Cycloport Hauts de France Zone Sud

**Dimanche 12 Juin 2022**

**Mercin et Vaux**



**GO EVENTS**  
ORGANISATIONS



## PRESENTATION

Depuis 1986, le Cyclo Club de Pasly pratique et organise le cyclisme dans l'Aisne. Cette année, notre association organise les championnats régionaux Haut de France région sud à Mercin et Vaux le 12 Juin et sera heureuse de réunir l'ensemble des clubs picards ainsi que toutes les générations de 13/14ans à GS b. De cette journée en sortiront les champions 2022 de 9 catégories différentes mais aussi toutes les valeurs du sport cyclisme auprès des plus jeunes et auprès du public.

Le CCPasly c'est 21 licenciés de tout âge avec Mr Chevalier Louis comme président depuis plus de 30 ans.

Cyclo Club de Pasly  
Chez Mr Chevalier Louis  
1 rue de Mahy, 02200 Pasly  
0323537552

Nous remercions par avance la municipalité de Mercin et Vaux pour leur accueil et aussi tout particulièrement nos fidèles et courageux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur personne pour cette belle journée.

## PROGRAMME

Dimanche 12 Juin 2022 :

09h00 : première épreuve

11h30 : deuxième épreuve

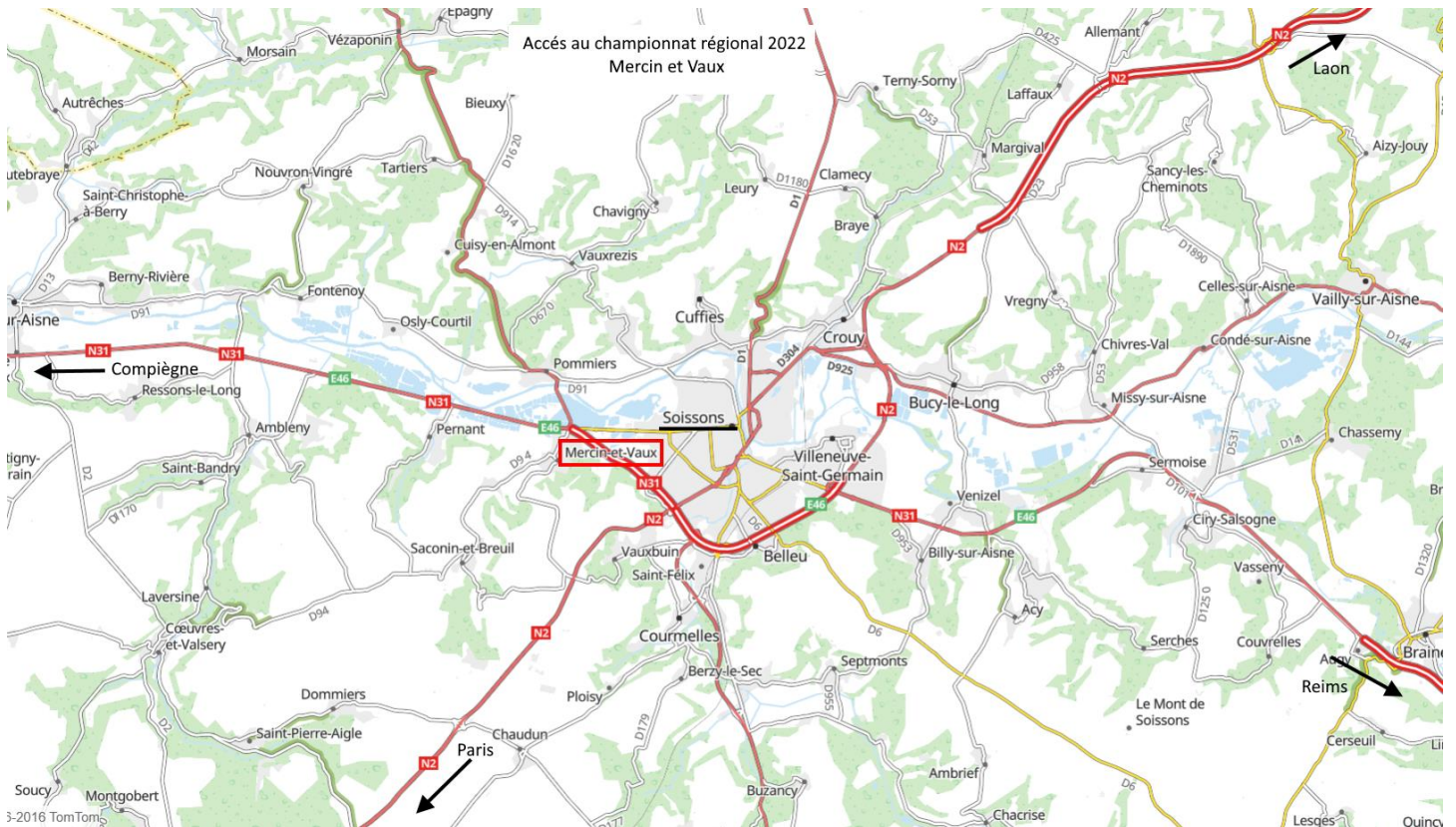
12h00 : restauration et récompenses du matin

14h30 : dernière épreuve

17h00 : récompenses de l'après midi

Restauration et boisson sur place, organisé par le CCPasly.

## LE LIEU



## Distances :

Mercin et Vaux depuis :

- Amiens = 103km
- Beauvais = 96km
- Compiègne = 36km
- Hirson = 97km
- Soissons = 4km

## Parking :

- Place des écoles (Mercin centre village, 500m avant la ligne d'arrivée)
- Rue de Paris (sortie de village, côté droit uniquement)
- Rue de Paris (sommet de la côte, 300m après la ligne d'arrivée)

# Règlement du championnat régional cyclospor

## **Art 1 :**

Le CCPasly organise, sous l'égide de l'UFOLEP et en partenariat avec la Mairie de Mercin et Vaux, le championnat régional cyclospor 2022. Il n'est ouvert qu'aux seuls compétiteurs UFOLEP picards ayant participé aux championnats départementaux 02, 60, 80.

## **Art 2 :**

Le règlement national cyclospor UFOLEP en vigueur est applicable à tous les participants du régional sur route.

**Art 3 :** Chaque coureur recevra son dossard en échange de sa licence 2021-2022, dûment signée et pourvue d'une photo, ainsi que de sa carte cyclosporive dûment homologuée. A défaut le coureur ne pourra pas prendre le départ. Le dossard devra être attaché correctement, non plié, par 4 épingles pour que le coureur soit classé.

**Art 4 :** Le casque règlementaire est obligatoire, même pendant l'échauffement.

**Art 5 :** L'ensemble des membres du comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident de la circulation pendant l'épreuve. Le code de la route faisant foi, il doit être respecté.

**Art 6 :** Les coureurs ne devront, en aucun cas, utiliser la partie gauche de la chaussée. Ils devront passer le giratoire à l'entrée de Mercin et Vaux par la droite (code de la route et arrêté préfectoral, un commissaire sera présent).

**Art 7 :** Le stationnement est interdit dans les virages et aux intersections.

**Art 8 :** L'ensemble des membres de l'organisation (juges à l'arrivée, commissaires, signaleurs, motards, voitures ouvrees etc... sont des bénévoles. Ils méritent le respect tout comme ils doivent respecter les cyclosporifs et leurs dirigeants.

**Art 9 :** Les véhicules clubs de dépannage sont interdits de suivre les différentes courses. Seuls les véhicules de l'organisation sont habilités à suivre les épreuves. Les coureurs victimes de crevaison ou d'incident mécanique ne pourront pas réintégrer leur place avant l'incident sauf par leur propre effort. Tout contrevenant se verra disqualifier d'office. Le changement de roue devra se faire sur la droite de la chaussée. Un véhicule neutre de dépannage s'intercalera derrière une échappée dès lors que son avance sera de 45 secondes. Le changement de vélo est interdit.

**Art 10 :** Catégories Jeunes : Comme stipulé dans le règlement régional, les Jeunes (13/14 ans et 15/16 ans), féminines et masculins courront ensemble, sans distinction de sexe. A l'issue de l'épreuve, la première fille et le premier garçon remporteront le titre de Champion(ne) Régional dans la catégorie 13/14 ans puis dans la catégorie 15/16 ans. Les compétiteurs procéderont à un contrôle des développements, 15 minutes avant l'épreuve. Une fois contrôlés, ils seront « bloqués » dans la zone de départ. Les trois premiers devront aussitôt après leur arrivée rejoindre le podium pour un second contrôle. Rappel des développements : - Jeunes Masculins et Féminines 13 / 14 ans : 7,01 m – Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans : développement libre. Tout coureur ne respectant pas son développement maximum se fera refuser le départ. Il en est de même pour les compétiteurs ayant des « dents bloquées ». Au contrôle final, si le compétiteur dépasse le développement, il sera tout simplement déclassé et un rapport sera rédigé et transmis à la commission compétente.

**Art 11 :** Il est strictement interdit à tout concurrent de franchir la ligne d'arrivée en sens inverse, tout comme de s'échauffer sur la ligne d'arrivée.

**Art 12 :** Il est interdit de porter les maillots de champion régional en titre pour les coureurs qui remettent leurs titres en jeu. De même, les maillots distinctifs gagnés sur les championnats des autres fédérations sont prohibés.

**Art 13** : Tout coureur qui sera surpris à jeter quelque objet que ce soit (papier, emballage, tube) sera disqualifié. Il sera exigé aux concurrents d'observer de la tenue et de la pudeur (en se changeant), et à respecter les lieux (on n'urine pas sur les murs ou sur la ligne de départ par exemple). Soyons tous responsables !

**Art 14** : Lors de la cérémonie protocolaire, la tenue cycliste du club (cuissard et maillot) est obligatoire pour les trois premiers.

**Art 15** : Les dossards seront remis au podium sonorisation dans la côte rue de Paris, à partir de 8h00 pour les coureurs prenant le départ le matin, à partir de 12h00 pour les coureurs prenant le départ l'après-midi.

**Art 16** : L'appel des concurrents sera fait quinze minutes avant chaque départ, rue de Paris face au podium.

**Art 17** : Le comité d'organisation est chargé de faire appliquer le présent règlement. Il pourra prendre toutes les sanctions à l'encontre des concurrents qui ne le respecteraient pas et en informera les Commissions techniques de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

**Art 18** : Le montant des engagements est fixé à 5 euros par participant. Les engagements seront à envoyer impérativement avant le 8 juin 2022. Aucune inscription ne pourra se faire sur place, par téléphone ou sur internet, mais uniquement sur le bulletin d'engagement joint à la présente circulaire. Seuls les clubs peuvent engager leurs coureurs, et les bulletins sans règlement seront ajournés.

**Art 19** : Les Présidents de clubs et les coureurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement, du règlement national UFOLEP et des valeurs véhiculées par l'UFOLEP. Ils s'engagent à les respecter et les appliquer sans réserve. L'émargement des coureurs sur la liste des engagés vaudra acceptation (Un exemplaire du présent règlement sera affiché sur place, et consultable sur la page Facebook du club : Cyclo Club de Pasly.

## Catégories d'âge en 2022

### Catégorie Jeunes

Saison : 2022

Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le 01/01/2008 et le 31/12/2009

Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le 01/01/2006 et le 31/12/2007

### Catégories Adultes Masculines

Adulte masculin 17/19, nés entre le 01/01/2003 et le 31/12/2005

Adulte masculin 20/29, nés entre le 01/01/1993 et le 31/12/2002

Adulte masculin 30/39, nés entre le 01/01/1983 et le 31/12/1992

Adulte masculin 40/49, nés entre le 01/01/1973 et le 31/12/1982

Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le 01/01/1963 et le 31/12/1972

Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le 31/12/1962

### Catégories Adultes Féminines

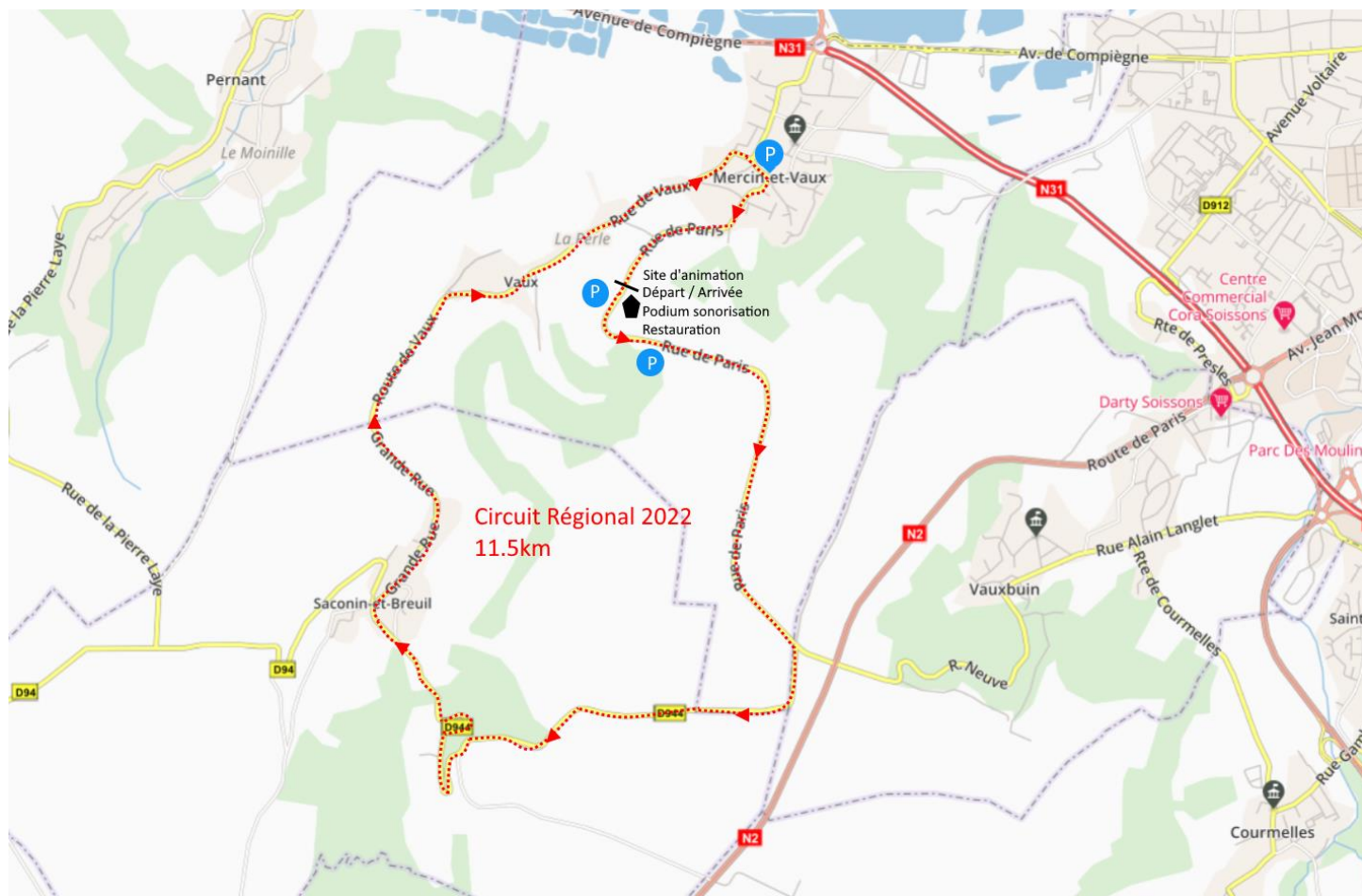
Adulte féminine 17/29, nées entre le 01/01/1993 et le 31/12/2005

Adulte féminine 30/39, nées entre le 01/01/1983 et le 31/12/1992

Adulte féminine 40/49, nées entre le 01/01/1973 et le 31/12/1982

Adulte féminine 50 et plus, nées avant le 31/12/1972

## LE CIRCUIT (11,5km)



## ALTITUDE & TOPOGRAPHIE



[ Dénivelé négatif cumulé : 159 m - Dénivelé positif cumulé : 159 m ]

Dénivelé global : 0 m

Altitude au départ : 97 m | Altitude à l'arrivée : 97 m

Altitude Maximum : 152 m | Altitude Minimum : 51 m

## ATTENTION !

Km7 : la ligne médiane de la chaussée dans la traversée de Saconin et Breuil est en partie en pavés.  
Km 10,5 : le giratoire est à prendre par la droite (trajectoire rectiligne)

### DÉPARTS ET ARRIVÉES :

Rue de Paris, 300m après la sortie du village. Départs à allure maîtrisée sur 500m (sommet de la côte).

Il sera procédé à l'appel 15 minutes avant le départ.

Contrôle des braquets minimales 15min avant le départ.

**DOSSARDS** : A côté du podium d'arrivée, rue de Paris.

8h00 pour les épreuves du matin

12h00 pour les épreuves de l'après-midi

**CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE** : Au podium à 12h00 pour les épreuves du matin, à 17h30 pour les épreuves de l'après-midi. Tenue de club obligatoire pour les trois premiers.

### RÉCOMPENSES :

- Pour le vainqueur : Un maillot de Champion régional, une coupe, une médaille et une gerbe.

- Pour le second et le troisième : Une médaille et une récompense.

- Pour les dix premiers : Une récompense (lot).

A noter que pour les catégories cadets et minimes, les courses sont mixtes, seul(e)s les vainqueurs seront déclarés champions, et donneront lieu à un classement « masculin » et « féminin » distinct.

### HORAIRES DES EPREUVES :

Heure	Catégorie	Nombre de tours	Distance totale
09h00	Adultes masculins 50/59	6	69 km
09h02	Adultes masculins 17/19	6	69 km
09h04	Adultes masculins 60 et +	5	57,5 km
09h06	Adultes féminins	5	57,5 km
11h30	Adultes masculins 40/49	7	80,5 km
11h32	Jeunes 15/16	4	46 km
11h34	Jeunes 13/14	3	34,5 km
14h30	Adultes masculins 20/29	7	80,5 km
14h38	Adultes masculins 30/39	7	80,5 km

